

CONSEIL GÉNÉRAL Le budget primitif adopté hier

Hausse des impôts de 3 %



Claude Haut. Archives Le DL / M.P

VAUCLUSE

Comme l'avait laissé entendre le président Claude Haut dans notre édition du 22 novembre, une hausse de la fiscalité départementale directe était inévitable. « Pas plus que l'inflation » avait-il dit à l'époque, les 3 % de hausse des taux votés hier pourraient effectivement correspondre à l'inflation 2008. Mais ces 3 % pourraient aussi se montrer légèrement supérieurs, compte tenu de la déflation amorcée en cette fin d'année. Quoi qu'il en soit, la majorité départementale a voté hier -l'opposition UMP et apparentés a voté contre et les deux élus d'ex-

trême-droite se sont abstenus- les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 7,55 %.
- Forcier bâti : 10,20 %.
- Foncier non-bâti : 28,96 %.
- Taxe professionnelle : 13 %.

Ces quatre taxes directes -les "quatre vieilles" comme on dit- devraient rapporter 197,5 millions d'euros au Département, lesquels étaient nécessaires pour obtenir un budget primitif équilibré à 614M€.

Débats sans surprise

La présentation de ce budget primitif pour 2009, et l'argumentaire qui en justifiait les options, ont bien entendu provoqué quelques réactions de l'opposition. Lesquelles ont à leur tour suscité réponses et commentaires de la majorité.

Rien de bien neuf sous le soleil de la politique politicienne. La majorité remettant le couvert sur l'alourdissement des charges nouvelles que l'État fait peser sur le Département, l'opposition l'accusant d'être « sans souffle » selon Jean-Baptiste Blanc et de n'être qu'un « copié-collé » du précédent budget, à l'instar, d'ailleurs, des arguments sur le désengagement de l'État.

La majorité renvoyait aussitôt l'ascenseur en parlant elle aussi de « copié-collé » pour

le discours des représentants de l'UMP (et apparentés). Jacques Bompard expliquait quant à lui, qu'il s'abstiendrait car, selon lui, « les torts sont partagés ».

Il reprochera notamment à ce budget départemental de ne pas faire d'économies et à la question du président Haut : « Comment ? ». Sa réponse : « en se recentrant sur les compétences obligatoires » lui vaudra une vive réaction du président. « Lesquelles ? Le sport, la culture, l'économie ?... Je vous invite à me les mettre par écrit afin que ce soit clair pour tout le monde ! ».

Jacques Bompard précisait aussitôt que ce n'était pas tant les subventions et les aides dans ces domaines qu'il regrettait mais les dépenses liées aux services créés pour s'en charger, « services qui doublonnent avec la Région » accusait-il.

Albert MARCHETTI